

Tipaza, le 07/09/2021

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH /343/2021

A

Monsieur HAMDANI FETHI

Le Responsable de l'Entreprise

HAMDANI FETHI

OBJET: Mise en demeure.

Entreprise: HAMDANI FETHI.

Adresse: Cité 23 Logts Bt B01 Cherchell wilaya de Tipaza.

Contrat: N°21/2021 du 04/03/2021.

Suite à vos installations et raccordement de nouveau abonnés au niveau du CMP Gouraya sans procédé à la fusion de ces derniers, ce qui retarde toute mise en service, je vous informe que vous êtes mis en demeure,

A cet effet, je vous prie de se rapprocher du siège de la DO TIPAZA dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note afin de reprendre les travaux en bonne et due forme suivant vos engagements.

Sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur afin de la résiliation de présent contrat comme mentionner à l'article 31.

Cordialement



08 SEP. 2021

Algérie Telecom SPA
Le Directeur Opérationnel
de TIPASA
Signé: GHERBI Diab Amha